

AUTRES SERVICES AUX ENFANTS ET AUX PARENTS PENDANT LA PÉRIODE SCOLAIRE :

Services aux enfants à L'INSTITUT PACIFIQUE :

- Activités éducatives offertes pour les enfants de 5 à 12 ans après les heures de classe ;

Services aux enfants dans la COMMUNAUTÉ DEMONTRÉAL-NORD, AHUNTSIC ET SAINT-MICHEL :

- Activités éducatives offertes pour les enfants de 5 à 12 ans après les heures de classe ;
- Programme *Temps Libre* :
Le programme *Temps Libre* a lieu dans les cours d'écoles participantes, à raison de deux ou trois périodes par semaine, soit pendant les deux heures qui suivent la fin des classes ;

Financé par :

Montréal 

 Emploi et Développement social Canada | Employment and Social Development Canada

SOYEZ LES BIENVENUS !

Tous nos services, tant pour les enfants que pour les parents, sont **GRATUITS**. Contactez-nous si vous avez des questions, il nous fera plaisir de vous répondre !

VOUS AVEZ DES QUESTIONS

Agustina Villias | avillias@institutpacifique.com | 514 598-1522 p. 246

2901, Boul. Gouin Est,
Montréal (Québec) H2B 1Y3
T 514 598-1522 | F 514 598-1963
info@institutpacifique.com
www.institutpacifique.com

 Institut Pacifique



Temps Libre

Le programme *Temps Libre*

... des activités au cœur du milieu
de vie des enfants...

Informations aux parents
Saison estivale/ Été 2024

 Institut

L'INSTITUT PACIFIQUE

L'Institut Pacifique est un centre pancanadien d'expertise en résolution de conflits et en enseignement des compétences sociales reconnu du milieu universitaire et enraciné dans la communauté depuis plus de 40 ans.

Chaque jour, après les heures de classe, les enfants de 5 à 12 ans des quartiers Ahuntsic et Montréal-Nord y développent leurs compétences sociales par des activités stimulantes guidées par une équipe d'éducateurs qualifiés. Ce service gratuit est aussi offert dans les cours d'école durant l'année scolaire, puis dans les parcs en période estivale.

LE PROGRAMME *TEMPS LIBRE*

Le principal objectif du programme *Temps Libre* est d'amener les enfants à développer ou à renforcer leurs compétences sociales dans leurs moments libres non structurés par le biais d'activités sportives extérieures.

OBJECTIFS DU PROGRAMME *TEMPS LIBRE*

- Permettre aux enfants de 5 à 12 ans de jouer en toute sécurité dans leur milieu de vie, en leur offrant un lieu d'appartenance significatif.
- Aider les enfants de 5 à 12 ans à développer leur autonomie et leur responsabilisation en les supportant dans l'auto-organisation de leurs temps libres après l'école.
- Aider les enfants de 5 à 12 ans à développer leurs compétences sociales et à résoudre leurs conflits pacifiquement.
- Soutenir l'intégration sociale des enfants de 5 à 12 ans rejoints par le programme *Temps Libre* qui éprouvent des difficultés d'adaptation sociale (ex. : entrée en relation, autonomie, valorisation, etc.).

LES ADULTES PRÉSENTS ET LEUR RÔLE

Des éducateurs de l'Institut Pacifique, formés en intervention, sont responsables des activités et soutiennent le développement ou le renforcement des compétences sociales des enfants et l'adoption de conduites pacifiques. Les enfants ayant des besoins plus spécifiques au niveau de leurs compétences sociales reçoivent un soutien personnalisé. À travers la création de liens et l'observation directe des enfants, les éducateurs sont en mesure d'évaluer les besoins présentés par certains jeunes et d'établir des pistes d'intervention adaptées qui sont par la suite appliquées au quotidien.

Deux éducateurs sont en présence à tous les jours de *Temps Libre*.

LES JEUX EN *TEMPS LIBRE*

- Ballon-chasseur, ballon-chinois, master, etc.
- Jeux de corde à danser et d'élastique
- Hockey, soccer, basket-ball, etc.
- Jeux coopératifs (tag, traverse, etc.)

Comme les activités se déroulent à l'extérieur, il est important que votre enfant soit habillé en conséquence de la température.

HORAIRE DE *TEMPS LIBRE*

- Il a lieu dans quatre parcs de l'arrondissement de Montréal-Nord soit aux parcs Ottawa, Primeau, Henri Bourrassa et Charleroi.
- Horaire des parcs :
 - Parc Charleroi : mardi, jeudi de 12h30 à 17h
 - Parc Henri Bourrassa : lundi, mercredi, vendredi de 12h30 à 17h
 - Parc Ottawa : lundi, mercredi, vendredi de 12h30 à 17h
 - Parc Primeau : mardi, jeudi de 12h30 à 17h
- Pour l'été 2024, le *Temps Libre* débute le Mardi 25 juin et se termine le mercredi 7 août 2024.

RESPONSABILITÉ

L'Institut Pacifique s'engage à assumer toute la responsabilité des moyens mis en place pour assurer la sécurité des enfants lors des journées de *Temps Libre*. S'il y a une situation particulière, l'éducateur (trice) prend contact avec les parents. Tous problèmes ou situations conflictuelles survenant en *Temps Libre* sont réglés avec l'éducateur (trice) du *Temps Libre*.

PRÉCISIONS IMPORTANTES

- Les activités sont gratuites.
- Pour fréquenter le *Temps Libre*, les enfants doivent avoir ramené la feuille d'autorisation signée par les parents.
- *Temps Libre* est une mesure volontaire, il ne s'agit **PAS D'UN CAMP DE JOUR** qui prend en charge les enfants pendant un temps déterminé mais bien une aire de jeu supervisée.
- Les enfants sont libres d'être présents ou non au *Temps Libre*.
- Les enfants doivent être en mesure de retourner **SEULS** à la maison en tout temps puisque le *Temps Libre* **PEUT ÊTRE ANNULÉ** et ce, **SANS PRÉAVIS**.
- Les enfants peuvent être présents les jours qui leur conviennent et repartir quand bon leur semble lors d'une activité. Il est donc important qu'ils prennent entente avec leurs parents concernant leur assiduité aux activités.

ANNULATION DU *TEMPS LIBRE*

Il y a annulation d'une période de *Temps Libre* dans les cas suivants :

- Pluie abondante ;
- Avertissement de chaleur intense ;
- Educateur absent pour cause de maladie ou autre ;
- Jour férié ;
- Accident grave ou incident majeur lors du *Temps Libre*.